Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 06/08/2021

EURL L.A.B eurl LAB rappelle Vacherin Vanille/Framboise



- Noms des modèles ou références concernés : **Vacherin Vanille et framboise, dessert glacés individuel ou à partager. mis en boite lors de l'achat du client**
- Marque : **yumy**
- **Lot lot Glace vanille: 750121 lot sorbet Framboise 751721 Date de consommation recommandée 16/09/2021**
 Lot lot Glace vanille: 1030121 lot sorbet Framboise 1031721 Date de consommation recommandée 13/10/2021
 Lot glace vanille: 155120 sorbet framboise 1551720 mis en vente en JUIN/JUILLET/AOUT/SEPTEMBRE 2020 Date de consommation recommandée 03/12/2020
- Conditionnements : **conditionné au moment de l'achat.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/06/2020 au 30/06/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **dessert individuel ou à partager**
- Zone géographique de vente : **44260**
- Distributeurs : **marché de ville**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence d'oxyde d'éthylène en trop grande quantité dans l'un des composants de la glace**
- Risques encourus par le consommateur : **Produits phytosanitaires non autorisés**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 31 octobre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0647344806**
- Informations complémentaires publiques : **produit mis en vente en Juin, Juillet août et Septembre 2020 et mars, Avril, Mai et Juin 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre